Nations Unies S/2013/681

Conseil de sécurité

Distr. générale
19 novembre 2013
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 2103 (2013), par laquelle le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et m'a prié de lui rendre périodiquement compte, soit tous les 180 jours, de l'application de la résolution. Il porte exclusivement sur la mise en œuvre du mandat du Bureau depuis mon dernier rapport, en date du 6 mai 2013 (S/2013/262). On trouvera dans mon rapport du 19 novembre 2013, sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2013/680), des informations sur les principaux faits intervenus sur les plans de la situation politique, de la sécurité, des droits de l'homme et de la situation socioéconomique et humanitaire.

II. Mise en œuvre du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

A. Appui à la mise en place de systèmes efficaces et rationnels de maintien de l'ordre, de justice pénale et d'administration pénitentiaire

2. Durant la période considérée, le BINUGBIS a continué de fournir conseils et appui aux institutions de sécurité nationales par l'intermédiaire des agents de la Police des Nations Unies qui y sont affectés. La mission a participé à des réunions de coordination avec le Groupe de coordination des activités de police et de sécurité intérieure, qui est chargé de coordonner l'ensemble des organismes de sécurité intérieure, et a fréquemment rencontré les responsables de ces derniers. Il a participé à l'examen de la stratégie nationale de formation, qui avait été approuvée par le Ministère de l'intérieur le 1er août 2013, et à la définition des modalités pratiques des formations à la sécurité des élections dispensées aux services de police et de sécurité intérieure.

13-55808 (F) 211113 211113

3. Le 12 septembre 2013, le BINUGBIS a organisé une manifestation au commissariat de police modèle du quartier Bairro Militar de Bissau, qui avait été ouvert en 2011 avec l'appui de la Mission, pour mettre en valeur l'importance de la police de proximité. À cette occasion, il a présenté à la population locale les recommandations issues d'une enquête menée en 2012 pour évaluer l'effet du commissariat modèle et de la police de proximité sur le sentiment de sécurité de la population. L'enquête a été réalisée par la police et le Bureau avec l'assistance technique de l'Université de Porto (Portugal). Les conclusions font état d'une baisse de la criminalité dans le quartier de Bairro Militar.

4. Les 9 et 10 octobre 2013, le BINUGBIS a organisé un atelier de formation auquel 55 officiers de haut rang de la Garde nationale, de la police d'ordre public et de la police judiciaire ont participé et qui était destiné à les préparer à assurer la sécurité des élections présidentielle et législatives à venir.

B. Contribution à la réforme du secteur de la sécurité et au renforcement de l'état de droit

5. Le 9 mai, le secrétariat permanent du Comité directeur national de la réforme du secteur de la sécurité a, en Guinée-Bissau, remis aux États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) un rapport d'évaluation détaillant les besoins des forces armées en matière de formation et d'entraînement sur la base des données issues du recensement du personnel militaire effectué en 2012 et du futur organigramme des forces armées. L'évaluation, qui a été menée avec l'appui du BINUGBIS, a été réalisée en application du mémorandum d'accord relatif au programme de réforme du secteur de la sécurité qui a été conclu entre la CEDEAO et le Gouvernement de transition, en novembre 2012.

6. Le 16 mai 2013, le chef d'état-major des armées, le général António Indjai, a remis au secrétariat permanent du Comité directeur une liste préliminaire de 1 776 membres du personnel censés être démobilisés. À la suite de l'examen réalisé par le secrétariat permanent, avec l'appui du BINUGBIS, pour s'assurer que le personnel inscrit sur la liste répondait bien aux critères de démobilisation définis, la liste a été ramenée à 1 553 personnes, dont 1 404 appartenaient à l'armée de terre, 45 à l'armée de l'air et 104 à la marine.

7. Le 24 juillet 2013, le Ministère de la défense, le Secrétariat d'État aux anciens combattants et le secrétariat permanent ont, avec l'aide du BINUGBIS, achevé le recensement des anciens combattants de la guerre de libération qui avait été lancé en 2009 avec l'appui de l'Union européenne. Sur les 1 500 hommes et femmes passés en revue, 701 se sont effectivement vu conférer la qualité d'ancien combattant de la guerre de libération et des cartes d'identité biométriques leur ont été décernées. À ce jour, on compte 6 596 anciens combattants en Guinée-Bissau.

C. Appui aux autorités nationales dans le lutte contre le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée

8. Du 19 au 21 août 2013, le BINUGBIS a apporté son concours à une mission de la Commission ouest-africaine sur le trafic de drogue, qui était dirigée par l'ancien Président du Nigéria, Olusegun Obasanjo. La délégation de la Commission a mené

des consultations avec les partenaires nationaux et internationaux sur les répercussions de la consommation de drogue en Afrique de l'Ouest et les problèmes qui en découlaient. Il convient de rappeler que la Commission a été inaugurée à Accra, en janvier 2013, par l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et qu'elle a pour mission de lutter contre les problèmes de drogue qui sévissent dans la sous-région et d'atténuer les répercussions du trafic et de la consommation de drogue sur la sécurité, la gouvernance et la santé publique.

9. Un expert en criminalité transnationale organisée de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), qui a été recruté avec l'appui financier du Département des affaires politiques du Secrétariat, est arrivé en Guinée-Bissau le 9 septembre 2013. Il travaille en étroit partenariat avec la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale créée en 2011 dans le cadre de l'initiative Côtes de l'Afrique de l'Ouest, avec la police de l'ordre public et avec la police judiciaire pour soutenir les efforts déployés à l'échelle nationale pour combattre le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée. Il est chargé de fournir des conseils techniques et de dispenser des formations en matière de lutte contre le trafic illicite de drogue et la criminalité transnationale organisée, et de soutenir les efforts déployés au niveau régional pour lutter contre cette menace. Travaillant en étroit partenariat avec le BINUGBIS, l'expert fournit aussi des conseils techniques à l'équipe de pays des Nations Unies.

10. Le 16 septembre 2013, le BINUGBIS, l'ONUDC et les responsables de la police de l'ordre public ont approuvé un programme de formation à la lutte contre la criminalité transnationale organisée destiné à 330 participants. Depuis le 23 septembre, le Bureau et l'Office mettent conjointement en œuvre ce programme dans les villes de Mansoa, Bafata, São Domingos, Buba et Bissau. Le programme devrait s'achever en décembre 2013.

11. Du 23 septembre au 10 octobre 2013, avec l'appui financier et technique du BINUGBIS et de l'ONUDC, 180 agents de sécurité ont suivi une formation complète aux techniques de lutte contre le trafic de drogue, d'enquête et de production de rapports. En outre, les 8 et 9 octobre, dans la région de Bafata, le Bureau et l'Office ont organisé un atelier de formation de deux jours sur la criminalité transnationale organisée auquel ont participé 30 agents de la garde nationale, de la police de l'ordre public et des services de sécurité de l'information.

12. Bien qu'elles manquent des ressources nécessaires pour lutter efficacement contre le trafic de drogue à l'aéroport international de Bissau (elles ne disposent même pas des technologies permettant de détecter les drogues que des passagers transporteraient dans leur corps), la police judiciaire et la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale ont, durant la période considérée, mené des opérations conjointes qui ont été couronnées de succès. Ainsi, huit personnes ont été découvertes en train de transporter de la cocaïne dans leur corps et environ 6 kilogrammes de cocaïne ont été saisis à l'aéroport. Le 4 septembre 2013, deux officiers de l'armée ont été arrêtés près de la frontière avec le Sénégal, dans le secteur de Contubuel de la région de Bafata, alors qu'ils transportaient 2 kilogrammes de cocaïne. Trois civils, à savoir deux Bissau-guinéens et un Sénégalais, ont aussi été arrêtés. Le 7 octobre, la police judiciaire et la Cellule ont arrêté un Bissau-guinéen à l'aéroport de Bissau qui venait de São Paulo (Brésil) et transportait environ 1 kilogramme de cocaïne (67 gélules). Enfin, le 9 octobre, quatre Bissau-guinéens soupçonnés de trafic de cocaïne ont été arrêtés à Bissau. Les

suspects, qui venaient de São Paulo via Lisbonne, transportaient 2,5 kilogrammes de cocaïne sous forme de gélules à l'intérieur de leur corps.

D. Activités de promotion, de défense et de veille dans le domaine des droits de l'homme, et établissement de rapports à ce sujet

13. Le 7 juin, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), une délégation de la Guinée-Bissau s'est rendue à Genève à l'occasion de l'examen du deuxième rapport sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant en Guinée-Bissau par le Comité des droits de l'enfant. Les participants ont fait le point sur les progrès accomplis dans les domaines législatif, institutionnel et politique, et sur les obstacles rencontrés dans l'application de la Convention. Les discussions ont permis de mettre en exergue les domaines auxquels il fallait s'intéresser de près, en particulier la prise en compte des besoins des enfants lors de l'établissement des budgets, la protection des enfants handicapés, la justice pour mineurs, l'intensification des efforts visant à éliminer toutes les pratiques néfastes, la lutte contre les discriminations et les violences que subissent les enfants, et l'instauration de politiques de santé publique.

14. Dans le cadre de la Quinzaine de l'enfance organisée en Guinée-Bissau, du 1er au 16 juin, l'UNICEF a fourni un appui au Parlement des enfants lors de la session qu'il a tenue à l'Assemblée nationale, le 1er juin, sur le thème de la responsabilité qui incombe à tous d'œuvrer à l'élimination des pratiques sociales et culturelles néfastes qui affectent les enfants. Il a également contribué et participé à d'autres initiatives menées en prévision de la célébration de la Journée de l'enfant africain dans la région de Gabu, le 16 juin.

15. Du 17 au 21 juin, dans l'archipel des Bijagós, le BINUGBIS a organisé un programme de renforcement des capacités en matière de droits de l'homme auquel 30 coordonnateurs des droits de l'homme venant de six îles ont participé. Le programme de formation a été lancé dans l'optique de créer des réseaux de veille et de défense des droits de l'homme.

16. Le premier forum des organisations bissau-guinéennes de la société civile s'est tenu les 26 et 27 septembre 2013 à Bissau avec l'appui de l'organisation non gouvernementale SWISSAID, du Programme des Nations Unies pour le développement, du BINUGBIS et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Il était consacré à des questions ayant trait aux élections et aux droits de l'homme, et à la mise en place d'un réseau de défenseurs des droits de l'homme.

E. Prise en compte systématique du principe de l'égalité des sexes dans l'entreprise de consolidation de la paix, conformément aux résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité

17. Du 20 au 23 mai 2013, le BINUGBIS a organisé une formation à la médiation à l'intention de 16 représentants (4 femmes et 12 hommes) de l'Église catholique, du Conseil national de l'Église évangélique, du Haut Conseil des affaires islamiques et du Conseil national islamique. La formation s'inscrivait dans le cadre du

programme de renforcement des capacités mis en place en février par le Bureau et les dignitaires religieux. Par la suite, le Conseil national islamique a demandé au Bureau de l'aider à mettre sur pied un programme de renforcement des capacités de ses membres dans le domaine de l'égalité des sexes et de renforcer sa contribution au règlement des différends dans leurs communautés. Le Bureau finance actuellement un exercice d'évaluation des besoins visant à déterminer le meilleur moyen de renforcer les capacités dans les domaines de l'égalité des sexes et de la médiation.

18. Par ailleurs, ONU-Femmes a fourni un appui technique et financier au comité parlementaire chargé des questions relatives aux femmes et aux enfants lors de son examen du projet de loi sur les violences conjugales, qui a été adopté par l'Assemblée nationale le 18 juillet 2013. La loi a été diffusée dans les villes de Gabú, Buba et Cachungo. ONU-Femmes a également aidé le Comité national pour l'abandon des pratiques néfastes à mener une campagne d'information dans les villes de Bafata, Gabu, Oio et Quinara visant à sensibiliser l'opinion à la nécessité de lutter contre les mutilations génitales féminines et les violences sexistes et sexuelles.

19. Durant la période considérée, le BINUGBIS et ONU-Femmes ont continué à fournir un appui technique et financier aux efforts déployés pour légaliser le Collectif politique des femmes et le Réseau régional pour les femmes, la paix et la sécurité, et en assurer la mise en œuvre opérationnelle. Ces efforts ont contribué à sensibiliser l'opinion à la condition des femmes, à promouvoir une réflexion approfondie sur la condition féminine, à renforcer la cohésion entre les organisations féminines et à renforcer les moyens d'action des femmes, qui se sont vu confier des instruments de coordination et de mobilisation de fonds.

20. Les 16 et 17 juillet 2013, le Collectif politique des femmes a tenu sa première assemblée générale, à laquelle ont participé 45 représentantes des principaux partis politiques. Par la suite, du 26 au 29 juillet, 43 membres du Collectif ont participé à un exercice de planification stratégique visant à renforcer la participation des femmes aux instances politiques et aux mécanismes de gouvernance officiels et adopté un plan d'action quadriennal mettant fortement l'accent sur l'amélioration du statut et du rôle des femmes dans le société bissau-guinéenne. Le Collectif est composé de femmes de premier plan qui militent pour l'égalité des sexes. L'exercice a permis de renforcer la cohésion entre les organisations féminines et entre les femmes membres de différents partis politiques. Il a aussi été l'occasion de mener une réflexion de fond sur le rôle des femmes et la nécessité de leur donner davantage de moyens d'action. Le Collectif a mené une campagne de collecte de fonds en vue de mettre en œuvre son plan d'action et de faciliter la participation des femmes aux élections à venir, que ce soit en qualité d'électrices ou de candidates.

21. Les 5 et 6 septembre 2013, une assemblée générale s'est tenue avec l'appui technique et financier du BINUGBIS, pour créer un chapitre du Réseau régional pour les femmes, la paix et la sécurité en Guinée-Bissau. Les membres du Réseau comprennent des organisations de défense des droits de l'homme, des droits des jeunes et des droits des femmes de diverses régions et de la capitale, des représentants des Ministères de l'intérieur, de l'enseignement et du commerce, ainsi que d'autres organisations de la société civile ou groupes religieux. Du 20 au 26 septembre, le Réseau a mené un exercice de planification stratégique et d'autres activités clefs, notamment la diffusion des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008)

du Conseil de sécurité, le renforcement des capacités dans les régions, la mise en place d'un système d'alerte rapide, la prévention et la médiation de conflits à l'échelle locale et nationale, la promotion de l'égalité des sexes et la prévention de la violence sexuelle et sexiste.

F. Coopération avec la Commission de consolidation de la paix pour aider la Guinée-Bissau à atteindre ses objectifs prioritaires en matière de consolidation de la paix

22. Le 22 juillet 2013, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a accepté d'adopter un plan de soutien de 5 millions de dollars au titre du mécanisme de financement des interventions rapides du Fonds pour la consolidation de la paix, afin de financer les activités essentielles qui doivent être menées durant la période préélectorale, notamment la préparation des élections elles-mêmes, la facilitation de la participation des femmes au processus électoral et le renforcement des capacités des médias. Le plan servira aussi à des mesures de lutte contre le trafic de drogue et de développement socioéconomique. À la demande du Coordonnateur résident des Nations Unies et à la suite du rétablissement du Ministère de la famille, des femmes et des enfants, le Bureau d'appui a décidé, le 22 juillet, de débloquer l'initiative de promotion de l'égalité des sexes, d'un montant de 1 million de dollars, visant à l'amélioration rapide et multisectorielle de l'autonomisation économique des femmes et des conditions de travail en Guinée-Bissau. Le fait que les deux principaux partenaires d'exécution de l'initiative soient des organisations de la société civile a influencé la décision du Bureau d'appui. Par contre, le plan des priorités du Fonds de consolidation de la paix, d'un montant de 16,8 millions de dollars, reste lui suspendu.

23. Le 10 septembre 2013, le Département des affaires politiques et le Bureau d'appui ont, à l'initiative de mon Représentant spécial, approuvé un projet conjoint d'un montant de 678 265 dollars visant à appuyer la Commission nationale de la planification et de la coordination stratégique, qui est chargée de définir les priorités pour la durée restante de la transition et la période qui suivra immédiatement. Le Département des affaires politiques a alloué 208 000 dollars provenant de son mécanisme extrabudgétaire, et le Fonds de consolidation a alloué 470 265 dollars provenant de son mécanisme de financement des interventions rapides.

G. Mobilisation, harmonisation et coordination de l'assistance internationale, y compris pour la mise en œuvre des stratégies nationales de réforme du secteur de la sécurité et de renforcement de l'état de droit

24. Mon Représentant spécial n'a cessé de se concerter avec les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, notamment la Communauté des pays de langue portugaise, la CEDEAO, l'Union européenne et les partenaires bilatéraux, au sujet de l'action menée par l'ONU pour mettre en œuvre les stratégies de réforme des secteurs de la défense et de la sécurité visant à moderniser et professionnaliser les forces de défense et de sécurité du pays.

25. Le 11 septembre 2013, alors qu'il se trouvait au Nigéria, mon Représentant spécial a tenu des consultations avec les autorités nigérianes et rencontré le Premier Ministre de la Guinée-Bissau et les Représentants spéciaux de la CEDEAO et de l'Union africaine pour faire le point sur la mise en œuvre des principales réformes menées dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Il s'est aussi rendu à Brasilia, du 4 au 6 octobre, pour discuter de l'appui au processus de réforme et aux autres priorités de consolidation de la paix avec les autorités du pays. En coopération avec la CEDEAO, le BINUGBIS a également continué d'aider les partenaires nationaux à organiser un séminaire ouvert à tous sur la réforme du secteur de la sécurité.

III. Question transversales

A. Intégration du système des Nations Unies

26. À la suite de l'investiture du nouveau Gouvernement de transition, en juin 2013, et de la publication du programme où celui-ci expose ses principales priorités pour la transition, l'ONU a prorogé de deux ans, jusqu'à la fin 2014, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et envisage actuellement une nouvelle prorogation d'un an, jusqu'au 31 décembre 2015, pour avoir le temps de revoir, durant l'année 2014, les instruments de planification destinés aux conseils exécutifs des différents organismes.

27. Durant la période à l'examen, le BINUGBIS et les fonds, programmes et organismes des Nations Unies ont chacun adopté leur plan de travail annuel pour 2013. Un plan de travail commun à l'ensemble du système des Nations Unies a également été élaboré par la cellule de planification stratégique des Nations Unies et présenté, le 24 octobre, aux présidents des groupes de coordination des Nations Unies chargés de mettre en œuvre le Plan-cadre.

28. Le 1er septembre, le BINUGBIS a inauguré un nouveau bureau extérieur à São Domingos, dans le nord du pays, conformément à ce que la mission interinstitutionnelle d'évaluation technique des Nations Unies avait recommandé en mars. Deux nouveaux bureaux ouvriront d'ici la fin 2013 à Bafata et Buba.

29. Afin de renforcer la programmation conjointe dans les domaines de la sécurité, de la justice, de la police et des services pénitentiaires, le BINUGBIS a organisé une retraite à Bissau, le 4 octobre 2013, à laquelle ont participé l'équipe de pays des Nations Unies et des partenaires nationaux. Les participants ont, entre autres, recommandé : a) la mise en place, avec l'appui des services du Siège, d'un dispositif mondial de coordination pour appuyer les efforts déployés en matière de renforcement de l'état de droit; b) l'élargissement du débat sur les questions de sécurité et de défense aux organisations de la société civile et à la population tout entière; et c) la fourniture d'un appui à la mise en œuvre des plans de sécurité des élections. Ils ont aussi mis l'accent sur la nécessité d'établir un plan de travail stratégique conjoint pour 2014.

B. Information

30. Durant la période à l'examen, la capacité des médias locaux de remplir leur mission de base, à savoir informer la population, a continué d'être entravée par un manque de matériel et de fournitures de base. Le 1er août, mon Représentant spécial s'est rendu dans sept stations de radio locales, religieuses et privées de Bissau pour faire le point sur leurs besoins. Il les a encouragées à s'adresser aux mécanismes de financement des Nations Unies appropriés et à leur présenter des idées de projet pour promouvoir leurs activités.

31. Le BINUGBIS a continué à œuvrer au renforcement de son partenariat avec les organes et les professionnels des médias. En prévision des élections présidentielle et législatives, la mission a lancé une série d'ateliers pour les radios locales sur le thème de la contribution à un environnement pacifique durant les élections. Le premier atelier a été organisé à Buba, les 27 et 28 septembre 2013, et le deuxième à Gabu, les 12 et 13 octobre. Au total, 35 participants ont assisté aux deux ateliers.

C. Sûreté et sécurité du personnel

32. Durant la période à l'examen, le personnel des Nations Unies présent en Guinée-Bissau n'a pas subi de menaces directes. Toutefois, un spécialiste des droits de l'homme recruté sur le plan national par le BINUGBIS faisait partie des nombreuses personnes qui, le 9 octobre 2013, ont été agressées et battues par des hommes armés dans quatre quartiers de Bissau. Les auteurs des violences auraient affirmé qu'ils avaient voulu se venger de l'attaque perpétrée la veille contre l'ambassade nigériane de Bissau, et que les quatre quartiers en question avaient été pris pour cible parce que certains des participants à ladite attaque y résidaient. Le 15 octobre, le BINUGBIS a rappelé aux autorités de transition qu'elles étaient tenues de prendre toutes les mesures qui s'imposaient pour garantir la sûreté et la sécurité de la mission et de son personnel, et d'engager des poursuites contre les auteurs d'attaques dirigées contre son personnel ou leurs habitations. Le 17 octobre, mon Représentant spécial a organisé une réunion pour tous les fonctionnaires des Nations Unies présents en Guinée-Bissau afin, entre autres, de leur rappeler quels étaient leurs droits et leurs responsabilités, en particulier en situation de crise.

IV. Observations

33. L'action de l'ONU en Guinée-Bissau continue d'être entravée par les retards pris dans l'achèvement du processus de transition. En l'absence d'interlocuteur élu qui puisse donner officiellement son aval aux plans d'assistance à long terme du pays, l'Organisation s'est vue contrainte de suspendre plusieurs initiatives clefs. En outre, le manque de ressources lié au fait que les donateurs traditionnels n'ont toujours par repris le versement de leur aide, à l'exception de celle destinée aux projets humanitaires, sapent la capacité de l'Organisation à fournir l'appui voulu à la réforme à long terme des institutions.

34. Il est impératif que les partenaires nationaux, régionaux et internationaux continuent d'œuvrer résolument à l'achèvement de la transition par l'organisation, au plus tôt, d'élections générales crédibles. Il est tout aussi important qu'ils s'engagent à accomplir des progrès tangibles sur tous les autres fronts, à savoir la réforme de l'appareil judiciaire du pays, la modernisation des forces de défense et

de sécurité en conformité avec les normes internationales, la promotion d'un dialogue national réellement ouvert à tous, du respect des droits de l'homme et de l'état de droit, et la lutte contre le trafic illicite de drogue, la criminalité transnationale organisée et l'impunité.

35. L'ONU reste, d'une part, déterminée à contribuer à l'instauration d'un environnement propice à la tenue d'élections crédibles et, d'autre part, décidée à surmonter les difficultés qui se posent en matière de consolidation de la paix et d'édification de l'État pour empêcher toute résurgence du conflit. À cet égard, j'invite instamment les autorités de transition à continuer de travailler en concertation avec l'Organisation, ainsi qu'avec les autres partenaires régionaux et internationaux, en vue de permettre l'instauration d'un contexte préélectoral favorable et la tenue d'élections qui se déroulent dans le calme et aboutissent à des résultats crédibles.

36. J'exhorte de nouveau tous les acteurs nationaux à changer de culture politique en mettant fin au cycle des déchirements politico-militaires et en faisant primer les intérêts du pays sur leurs propres intérêts personnels. Cela veut dire que davantage devra être fait à l'avenir pour bâtir un consensus et favoriser la participation de sorte que la reconstruction de l'État se fasse dans l'optique de servir les intérêts de tous les citoyens.

37. Les récents incidents où des civils sans défense ont été pris pour cible ont, une fois de plus, mis en lumière l'importance pour les autorités du pays de lutter de front contre l'impunité. Le peuple bissau-guinéen doit être persuadé que justice sera rendue et que ses agresseurs ne resteront pas impunis. Je demande au Gouvernement de transition de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer que les auteurs des attaques des 8 et 9 octobre 2013 et que ceux qui s'en sont pris à un membre du Gouvernement, le 5 novembre 2013, seront traduits en justice et punis pour leurs actes. J'encourage également les responsables des forces de défense et de sécurité à renforcer leur rôle en matière de maintien de la sécurité interne et de protection des institutions de l'État et de la population.

38. En conclusion, je souhaite exprimer mes remerciements au personnel du BINUGBIS et à l'équipe de pays des Nations Unies, opérant sous la direction de mon Représentant spécial, José Ramos-Horta, et aux partenaires régionaux et internationaux de la Guinée-Bissau pour la contribution qu'ils ont apportée aux efforts déployés pour rétablir l'ordre constitutionnel et promouvoir la consolidation de la paix dans le pays.